



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

## CP de PERPIGNAN



# Burn-Out en Série !

La Direction du centre pénitentiaire de Perpignan ne doit plus savoir vers quel saint se tourner, ... éventuellement vers Sainte D.I.

**Aujourd'hui Vendredi 31 Août, en fin de matinée, notre collègue Christophe, a fait un malaise au Quartier Disciplinaire.**

Hier, cet Officier interpellait le Directeur Interrégional qui était en visite au Centre Pénitentiaire de PERPIGNAN, sur le manque d'Officiers et de Majors dans l'établissement et exposait les rythme de travail des Officiers lui précisant que sur 21 jours effectifs, il n'avait presque pas eu de repos, qu'il avait été obligé d'occuper divers postes comme celui de 1<sup>er</sup> Surveillant voir même : Surveillant à la guérite des Promenades. Il lui expliquait aussi la maladresse de l'Administration qui a sanctionné en plein été les agents y compris les 1<sup>ers</sup> Surveillants qui ont fait tourner la « boutique » tout l'été...

Notre collègue a été pris en charge et transporté à l'hôpital pour subir les examens nécessaires.

**Durant la rédaction de ce tract, le SPS apprend qu'une de nos collègues (Surveillante à la MAF) venait à son tour d'être victime d'un malaise et que les Pompiers venaient d'être appelés pour la prendre en charge.**

Devant cette hécatombe d'agents pénitentiaires atteints vraisemblablement d'un grand surmenage, d'une souffrance morale et physique au travail appelé plus clairement « Burn-out » ; la Direction Locale est expressément sommée par le SPS de bien vouloir saisir la Médecine de Prévention afin que tous les agents de Perpignan soient vus en consultation sans délai.

Un état des lieux intégral de l'état psychologique et physique du personnel doit être réalisé sans attendre devant cet épuisement généralisé du personnel de Perpignan.

**TROIS malaises en 48H survenus sur le lieu de travail qui témoignent incontestablement et légitimement des conditions de travail exécrables endurées et subies par les personnels. Ceci ne peut être passé sous silence ou souffrir d'inaction ! Il en va de l'intégrité physique et morale des agents eux-mêmes, et de la sécurité de l'établissement !**

La Direction Interrégionale, en relais de la Direction Locale, est invitée à traiter le sujet avec diligence en informant la DAP très rapidement et en mettant à disposition, dès réception de ce tract, la psychologue de la DI afin que chaque agent soit reçu le plus rapidement possible en consultation. Le Burn-out est une maladie professionnelle ! La souffrance au travail une réalité !

Nous tenons à souhaiter un bon rétablissement à nos collègues.

*Pour copie :*  
-DISP Toulouse  
-Préfet des PO  
-DAP

# **Le SPS, l'évidence Syndicale !!!**

Le 31 Aout 2018, Le Bureau Local SPS-PERPIGNAN : Jean-Paul et Nicolas